

La Commune Nouvelle
Les Deux Alpes
RECRUTE

Par voie statutaire dans le cadre des attachés ou Rédacteurs ou à défaut par
voie contractuelle

RESPONSABLE URBANISME/FONCIER (H/F)

Poste à pourvoir rapidement

Vous rêvez de travailler dans un cadre exceptionnel, avec une équipe dynamique et dans une collectivité en plein essor avec des projets d'investissements d'opérateurs internationaux du tourisme : Rejoignez les Equipes des Deux Alpes, Top 10 des stations internationales françaises et de haute montagne jusqu'à 3.600 m d'altitude. 175 agents, budget : 38 M€.

La commune nouvelle des Deux Alpes, issu de deux communes possédant chacune leur propre PLU envisage de réaliser de nombreux projets structurants : remontées mécaniques (nouvelle DSP), développement de la neige de culture, rénovation et développement urbain harmonisé et respectueux de l'environnement de la station et des villages, maintien et optimisation mais aussi création de services étendus à la population permanente, création de nouveaux équipements pour satisfaire la clientèle touristique internationale...

Sous la Responsabilité du DGS, en tant que Responsable du service Urbanisme et Foncier, vous encadrez le service (Deux agents de catégorie C) et serez en charge de :

Missions principales:

L'urbanisme prévisionnel

- Conduite des modifications et des révisions générales des PLU et de leur mise en comptabilité avec le SCOT
- Elaboration et participation à l'élaboration des orientations d'aménagement (OAP)

L'urbanisme opérationnel et règlementaire

- Réception des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Pre-instruction des permis de construire et suivi de l'instruction en lien avec le service instructeur de la Communauté de Commune de l'Oisans
- Instruction des certificats d'urbanisme, des déclarations préalables et des DIA
- Instruction des dossiers de réhabilitation de l'immobilier de loisir
- Accompagner les Elus dans leur relation avec les investisseurs et promoteurs en immobilier de loisirs et de leurs maitres d'œuvres.

La régularisation foncière

- Mettre en œuvre les procédures (servitudes conventionnelles, déclarations d'utilité publique, acquisitions) utiles à la réalisation des opérations d'aménagement de la

concurrence (nouvelle délégation de service public des remontées mécaniques, requalification de l'entrée de station et de l'artère principale).

- Passer les actes en la forme administrative ou en lien avec les notaires.

Profil :

Vous êtes le garant de la montée en compétence du service, vous assurez le rôle de conseil auprès de la Direction Générale et du Maire, et vous êtes disponible pour travailler en équipe avec les autres services et prestataires extérieurs sur des dossiers complexes.

Diplômé de l'enseignement supérieur en urbanisme ou aménagement du territoire, vous avez une première expérience en management d'équipe ainsi que dans la gestion de projets complexes. Votre capacité à développer votre réseau, votre compréhension des enjeux économiques ainsi que votre dimension managériale vous permettent d'atteindre les objectifs de développement fixés par la collectivité.

Cadres statutaires : Attachés territoriaux ou Rédacteurs (catégorie A, ou Catégorie B)

Temps de travail : temps complet

Rémunération :

- Conditions statutaires

Merci d'adresser votre curriculum vitae et votre lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

Mairie de Les Deux Alpes

48 Avenue de la Muzelle

38860 LES DEUX ALPES

Ou accueil@mairie2alpes.fr